

# PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2011

## *Seconde partie*

### *Examen des crédits relatifs à la santé*

#### INTERVENTION DE MARISOL TOURAINE

MARDI 2 NOVEMBRE

---

**M. le président.** La parole est à Mme Marisol Touraine.

**Mme Marisol Touraine.** Monsieur le président, madame la ministre, madame la rapporteure, messieurs les rapporteurs, monsieur le président de la commission des affaires sociales, après le débat sur le PLFSS ce budget santé apparaît tout rétréci, mais c'est la loi du genre dans notre pays. Plusieurs sujets mériteraient qu'on s'y arrête, mais je ne me concentrerai que sur l'un d'entre eux.

Je rappelle tout de même que, s'agissant de l'installation des professionnels de santé et de la capacité à donner territorialement un égal accès aux soins à tous nos concitoyens, nous arrivons au bout de la politique qui a été suivie. Fort peu de mesures ont été prises puisque les quelques-unes qui figuraient dans la loi HPST, quoi qu'on en pense, ont été retirées *de facto* par vous-même, madame la ministre, quand vous avez annoncé que vous ne prendriez pas les décrets d'application. Nous sommes donc au point zéro, et il nous faut réinstaurer une politique volontariste qui permette aux professionnels de santé d'être accessibles par tous et partout.

Autre sujet : la prévention. Celle-ci a un lien avec la question de l'égal accès aux soins. Or on ne souligne pas assez que, dans votre budget, la prévention fait l'objet d'une baisse de crédits significative puisque les crédits de paiement diminuent de presque 5 % et les autorisations d'engagement de près de 2 %. La prévention n'est clairement plus une priorité, si tant est qu'elle en ait jamais été une.

J'en viens à l'aide médicale d'État. Les propos provocateurs ne permettront pas de résoudre les problèmes qui se posent, pas plus que le fait de jeter des anathèmes. À cet égard, chacun voit bien comment le Gouvernement, depuis pratiquement une année, pratique l'amalgame, encourage le discours populiste, agressif à l'encontre des étrangers présents sur notre territoire, comment le débat sur l'identité nationale, sur la déchéance de nationalité, aboutit aujourd'hui à une chasse à l'homme et à la remise en cause d'une politique de santé responsable à l'égard de ceux qui habitent sur notre territoire et qui sont dans une situation difficile. Le sujet est compliqué, mais on ne saurait oublier l'exigence humanitaire. Ce n'est pas la seule exigence, mais elle existe. Elle renvoie à une tradition, à des choix politiques. Vous pouvez décider, madame la ministre, de remettre en cause ces choix politiques humanitaires, mais il faut alors assumer comme tel ce revirement. Il faut en ce cas que le Gouvernement dise : « Nous revenons sur la tradition politique qui consiste à prendre en charge les personnes les plus en difficulté et à leur apporter des soins. »

En remettant en cause l'AME et les soins donnés aux populations les plus fragiles, le Gouvernement se confronte à un véritable défi de santé publique.

Instaurer un ticket modérateur de 30 euros, ou même de 15 euros, pour des personnes qui ont 634 euros par mois pour vivre, c'est *de facto* écarter une partie d'entre elles de l'accès aux soins. Et c'est exactement la même logique qui prévaut pour les Français d'origine française - puisque je sais que vous tenez à cette précision -, à qui on impose depuis plusieurs années des déremboursements croissants, des franchises et des forfaits non remboursés !

[Mme Marisol Touraine](#). On sait très bien que plus il y a de forfaits et de franchises, plus l'accès aux soins est compliqué pour les petits revenus.

C'est un argument de santé publique, car les personnes concernées par l'AME souffrent plus que la moyenne de sous-vaccination, de maladies infectieuses graves telles que le VIH et l'hépatite C.

[M. Claude Goasguen](#). Qu'est-ce que vous en savez ?

[Mme Marisol Touraine](#). Il est donc absolument nécessaire, pour la protection de l'ensemble de la population, de leur permettre d'accéder aux soins. Je précise, monsieur Goasguen, qu'un rapport de l'IGAS et de l'IGF montre que cette population souffre plus que la moyenne de maladies infectieuses graves. Ne pas soigner ces personnes, restreindre l'accès à l'hôpital et aux soins pour elles, c'est exposer l'ensemble de la population à des risques sanitaires.

[M. Claude Goasguen](#). Ben voyons !

[Mme Marisol Touraine](#). Si vous n'êtes pas sensibles à l'argument humanitaire, soyez au moins sensibles à l'argument de santé publique !

C'est la raison pour laquelle nous nous battons et nous récusons une politique qui revient à mettre en cause l'accès à l'AME d'une partie de la population qui vit sur notre territoire. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)